

Image not found or type unknown



Je fais moins d'heures que sur mon contrat

Par **Itsmemario**, le **30/06/2024** à **15:14**

Bonjour,

Je suis auxiliaire de vie depuis 2021, au 1er Janvier 2023 j'ai signer un avenant pour passer à un temps plein sauf que depuis je n'ai jamais eu les 151h de mon contrat je fais entre 80H et 130H et mon employeur ne me paye que les heures effectuées sauf que sur plusieurs forum j'ai vus qu'apparemment il est censé me payer les heures de mon contrats même si je ne les fais pas car je suis disponible c'est lui qui ne me donne pas assez d'heures. J'aimerais savoir s'il faut que je lui envoi un courrier lui demandant le rappel de ses salaires depuis Janvier 2023 et si c'est bien le cas comment formuler mon courrier ? Merci d'avance